



Euillot (cours parallèle à la Garonne)



Digue



Digue



Franchissement de pelle en chicane

Bien sur ce ne sont pas des amas de terre entièrement clos. Il y a à distance régulière ce que l'on appelle des **pelles** et des **clapets** anti-retour installés sur des points bas afin de permettre l'évacuation des eaux retenues par la digue à l'intérieur des terres après une inondation.

Les **pelles** sont au nombre de 7. A la base de la digue coté village est creusée une tranchée qui la traverse et qui rejoint le cours d'eau. Dans l'axe de cette tranchée est installé une plaque de métal, dans une glissière, que l'on peut monter ou descendre à l'aide d'une vis sans fin selon les diverses situations. Ces pelles sont fermées lors de gros risques d'inondations, et sont ouvertes le reste du temps pour évacuer les eaux de pluie en cas de fortes précipitations.

Les **clapets** anti-retour au nombre de 6 se situent à la base de la digue avec le même principe de tranchée ; en métal de forme circulaire et montés sur un axe, ils sont installés coté cours d'eau. Lorsque l'eau déborde et arrive à la hauteur de la digue, la pression de cette eau pousse le clapet et le ferme empêchant toute infiltration ; à l'inverse après une inondation, l'eau contenu dans les terres fait pression sur le clapet et l'ouvre pour évacuer le trop plein.

Un **service d'alerte inondation** nous tient au courant de la montée des eaux de la Garonne lors de fortes crues en amont. L'expérience nous a appris que lorsqu'un niveau de crue est annoncé à Marmande (point de référence) nous avons un décalage d'environ 17 heures avant que la crue de la Garonne soit à peu près aux mêmes cotes à Preignac.

Pour l'anecdote les **crues les plus importantes** ont été, en mars 1930, d'une hauteur de 12,20 mètres soit 3,70 mètres au-dessus de la digue ; en février 1952, de 11,52 mètres et 10,73 mètres en décembre 1981.

Bien sur, ces digues n'ont pas été créées que pour protéger les cultures situées sur le bord de la Garonne de l'Euillot et du Ciron. Leur rôle le plus important est de préserver la population et le village des petites crues et de permettre une évacuation des personnes et des biens dans le calme en cas de très forte montée des eaux.

Le **Président** du syndicat des digues de Preignac et Barsac est Monsieur GONET.